

LES AJUSTEMENTS OU REGULARISATIONS DES COMPTES DE CHARGES ET DE PRODUITS

Rattachement des charges et des produits à l'exercice en cours de clôture

- **Objectif(s) :**
 - Traitement comptable des régularisations des charges et des produits.
- **Pré-requis :**
 - Principes généraux de la comptabilité,
 - Fonctionnement des comptes de charges et de produits.
- **Modalités :**
 - Principes,
 - Exemples nombreux et variés
 - Synthèse.

TABLE DES MATIERES

Chapitre 1. PRINCIPES.....	4
1.1. Rattachement des charges et des produits à l'exercice en cours.	4
1.2. Conséquences.	4
1.2.1. Charges et les produits régulièrement comptabilisés.....	4
1.2.2. Charges constatées d'avance.....	4
1.2.3. Produits constatées d'avance.	4
1.2.4. Charges à payer.....	4
1.2.5. Produits à recevoir.	5
1.2.6. Contrepassation.....	5
Chapitre 2. REGULARISATION DES CHARGES.....	6
2.1. Exemple 01.	6
2.1.1. Enoncé et travail à faire.....	6
2.1.2. Annexe.....	6
2.1.3. Correction.	6
2.2. Exemple 02.	7
2.2.1. Enoncé et travail à faire.....	7
2.2.2. Annexe.....	7
2.2.3. Correction.	7
2.3. Exemple 03.	8
2.3.1. Enoncé et travail à faire.....	8
2.3.2. Annexe.....	8
2.3.3. Correction.	8
2.4. Exemple 04.	9
2.4.1. Enoncé et travail à faire.....	9
2.4.2. Annexe.....	9
2.4.3. Correction.	9
2.5. Exemple 05.	10
2.5.1. Enoncé et travail à faire.....	10
2.5.2. Annexe.....	10
2.5.3. Correction.	10

Chapitre 3. REGULARISATION DES PRODUITS.....	11
3.1. Exemple 06.	11
3.1.1. Enoncé et travail à faire.....	11
3.1.2. Annexe.....	11
3.1.3. Correction.	11
3.2. Exemple 07.	12
3.2.1. Enoncé et travail à faire.....	12
3.2.2. Annexe.....	12
3.2.3. Correction.	12
3.3. Exemple 08.	13
3.3.1. Enoncé et travail à faire.....	13
3.3.2. Annexe.....	13
3.3.3. Correction.	13
3.4. Exemple 09.	14
3.4.1. Enoncé et travail à faire.....	14
3.4.2. Annexe.....	14
3.4.3. Correction.	14
3.5. Exemple 10.	15
3.5.1. Enoncé et travail à faire.....	15
3.5.2. Annexe.....	15
3.5.3. Correction.	15
Chapitre 4. REGULARISATION DES REDUCTIONS.....	16
4.1. Exemple 11.	16
4.1.1. Enoncé et travail à faire.....	16
4.1.2. Annexe.....	16
4.1.3. Correction.	16
4.2. Exemple 12.	17
4.2.1. Enoncé et travail à faire.....	17
4.2.2. Annexe.....	17
4.2.3. Correction.	17
4.3. Exemple 13.	18
4.3.1. Enoncé et travail à faire.....	18
4.3.2. Annexe.....	18
4.3.3. Correction.	19
Chapitre 5. REGULARISATION DES CHARGES A REPARTIR.....	20
5.1. Exemple 14.	20
5.1.1. Enoncé et travail à faire.....	20
5.1.2. Annexe.....	20
5.1.3. Correction.	20
Chapitre 6. CHARGES DE PERSONNEL ET CHARGES SOCIALES.....	21
6.1. Exemple 15.	21
6.1.1. Enoncé et travail à faire.....	21
6.1.2. Annexe.....	21
6.1.3. Correction.	21
6.2. Exemple 16.	22
6.2.1. Enoncé et travail à faire.....	22
6.2.2. Annexe.....	22
6.2.3. Correction.	22

Chapitre 7. REPARTITION PERIODIQUE DES CHARGES.....	23
7.1. Principe.....	23
7.2 Exemple 17.	23
7.2.1. Enoncé et travail à faire.....	23
7.2.2. Annexe.....	23
7.2.3. Correction.	23
Chapitre 8. OUVERTURE DES COMPTES AU 01-01-N+1.....	24
Chapitre 9. SYNTHESE.....	24
9.1. Place des comptes dans le bilan.	24
9.2. Ajustement des charges.....	25
9.3. Ajustement des produits.	25

Chapitre 1. PRINCIPES.

1.1. Rattachement des charges et des produits à l'exercice en cours.

Afin de respecter le *principe d'indépendance, ou d'autonomie ou de spécialisation des exercices* comptables et pour évaluer leur résultat respectif, il est indispensable d'affecter à chacun d'eux, les charges et les produits qui s'y rattachent et uniquement ceux-ci.

Le calcul du résultat comptable de l'exercice en cours de clôture ne tient compte que des produits et des charges correspondant effectivement à l'activité de l'entreprise au cours de l'exercice considéré.

L'enregistrement des opérations dans les comptes de charges et de produits doit être justifié par un *document de base*.

Cependant, il arrive de constater un *décalage dans le temps* entre la date de réalisation d'une opération de charge ou de produit et la date de réception ou d'émission du document justificatif et donc d'enregistrement en comptabilité.

1.2. Conséquences.

1.2.1. Charges et les produits régulièrement comptabilisés.

Les charges et les produits régulièrement comptabilisés et imputables à l'exercice n'entraîneront aucune régularisation lors des travaux d'inventaire.

1.2.2. Charges constatées d'avance.

Les charges enregistrées au cours de l'exercice qui se termine correspondent à des consommations ultérieures qui interviendront lors de l'exercice suivant. Il s'agit alors de *charges constatées ou comptabilisées d'avance*. Elles doivent donc être *déduites du montant des charges comptabilisées* pendant l'exercice, pour être imputées à l'exercice suivant.

Principe de l'écriture de régularisation en fin d'exercice :

486	6.	Charges constatées d'avance Charges par nature (diminution)	D	C
-----	----	---	---	---

1.2.3. Produits constatés d'avance.

Des *produits perçus ou comptabilisés d'avance* doivent être déduits des produits comptabilisés pendant l'exercice et être rattachés à l'exercice suivant.

Principe de l'écriture de régularisation à la fin de l'exercice :

7.	487	Produits par nature (diminution) Produits constatés d'avance	D	C
----	-----	---	---	---

1.2.4. Charges à payer.

Certaines consommations de l'exercice n'ont pas été comptabilisées car les *factures ne sont pas parvenues des fournisseurs* avant la date de fin de l'exercice.

Elles doivent donc être évaluées et ajoutées aux charges de l'exercice.

Il s'agit donc de *charges à payer*.

Principe de l'écriture de régularisation :

6. 48..	Charges par nature (augmentation) <i>Charges à payer (dette)</i>	D	C
------------	--	---	---

1.2.5. Produits à recevoir.

Certains produits imputables à l'exercice n'ont pas été comptabilisés car les *factures doivent être établies et adressées aux clients*.

Il s'agit de *produits à recevoir* qui doivent donc être ajoutés aux autres produits de l'exercice.

Principe de l'écriture de régularisation :

48.. 7.	<i>Produits à recevoir (créance)</i> Produits par nature (augmentation)	D	C
------------	---	---	---

1.2.6. Contrepassation.

Ces opérations d'ajustement de charges et de produits sont enregistrées en contrepartie dans des **comptes rattachés à des comptes principaux** (comptes de tiers par exemple).

Lors des travaux comptables de fin d'exercice N, il est nécessaire de régulariser et de comptabiliser certaines opérations au Journal des Opérations Diverses (OD) afin d'affecter les charges et les produits à chaque exercice.

Schéma chronologique :

Exercice N		Exercice N+1	
01/01/N	31/12/N (clôture)	01/01/N+1 (ouverture)	31/12/N+1
Charges		Charges	
Produits		Produits	
→ Résultat de l'exercice N		→ Résultat de l'exercice N+1	
<p style="color: blue;">Selon le principe d'indépendance ou de spécialisation ou d'autonomie des exercices, à chaque exercice :</p> <ul style="list-style-type: none"> ses propres produits, ses propres charges, son résultat spécifique. 			

Tous les comptes de régularisations et les comptes rattachés aux comptes principaux devront être soldés par contrepassation ou extourne :

- soit au début de l'exercice suivant, lors de l'ouverture des comptes,
- soit pendant l'exercice suivant, aux dates d'enregistrement des opérations définitives.

Chapitre 2. REGULARISATION DES CHARGES.

Pour les opérations proposées ci-dessous, il est demandé d'enregistrer les écritures de régularisations, à la **date de fin d'exercice comptable : le 31-12-N** en tenant compte des informations fournies.

Considérer les opérations soumises à la TVA au taux normal.

2.1. Exemple 01.

2.1.1. Enoncé et travail à faire.

Une entreprise a **reçu et comptabilisé**, le 15 décembre N, une facture d'achat de marchandises d'un montant de 1 200 € TTC.

Le 31-12, date de fin d'exercice, **les marchandises n'ont toujours pas été réceptionnées**. Selon les informations communiquées par le fournisseur, leur livraison devrait certainement être effectuée vers le 15 janvier N+1.

Ecriture enregistrée par le comptable le **15 décembre N** :

607	Achats de marchandises		1 000,00	
44566	Etat, TVA déductible sur A.B.S.		200,00	
401	Fournisseurs			1 200,00

TRAVAIL A FAIRE :

En utilisant l'annexe ci-après, comptabiliser les écritures de régularisation nécessaires.

2.1.2. Annexe.

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
N			Fournisseur ... Facture n° ...		
Totaux					

2.1.3. Correction.

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
31/12	486	Charges constatées d'avance	Fournisseur ...	1 000,00	
N	607	Achats de marchandises	Facture n° ...		1 000,00
Totaux				1 000,00	1 000,00

Analyse de la situation :

- Facture reçue du fournisseur et comptabilisée,
- Marchandises non reçues,
- TVA déjà enregistrée et déduite.

Conséquences :

- Annulation de la charge de l'exercice N.
- Pour la TVA : rien à faire car elle a fait l'objet de la déclaration à la fin du mois de décembre.

2.2. Exemple 02.

2.2.1. Enoncé et travail à faire.

Une entreprise a **reçu et réglé, le 01-09-N, une prime d'assurance** couvrant les dommages aux biens **pour une période de 12 mois**, d'un montant de 12 000 € (pas de TVA sur les primes d'assurance).

Ecriture enregistrée par le comptable le 1er septembre

616	Primes d'assurance		12 000,00	
512	Banque			12 000,00

TRAVAIL A FAIRE :

En utilisant l'annexe ci-après, comptabiliser les écritures de régularisation nécessaires.

2.2.2. Annexe.

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
N			Fournisseur ... Police n° ...		
Totaux					

2.2.3. Correction.

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
31/12	486	Charges constatées d'avance	Fournisseur ...	8 000,00	
N	616	Primes d'assurance	Police n° ...		8 000,00
Totaux				8 000,00	8 000,00

Analyse de la situation :

- Assurance payée pour 12 mois soit :
 - pour N : 4 mois ou $12\,000 \times 4 / 12 = 4\,000$ €.
 - pour N +1 : 8 mois ou $12\,000 \times 8 / 12 = 8\,000$ € d'assurance payée d'avance.
- L'exercice N supporte bien pour $12\,000 - 8\,000 = 4\,000$ € d'assurance.

2.3. Exemple 03.

2.3.1. Enoncé et travail à faire.

Une entreprise a reçu le 10 décembre une livraison de marchandises d'un montant HT de 3 000 €.

La facture ne sera adressée par le fournisseur qu'au début du mois de janvier N+1.

Aucune écriture n'a été comptabilisée.

TRAVAIL A FAIRE :

En utilisant l'annexe ci-après, comptabiliser les écritures de régularisation nécessaires.

2.3.2. Annexe.

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
N			Fournisseur ... Facture non parvenue		
Totaux					

2.3.3. Correction.

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
31/12	607	Achats de marchandises		3 000,00	
N	4856	TVA à régulariser	Fournisseur ...	600,00	
	4081	Fournisseurs, factures non parvenues	Facture non parvenue		3 600,00
Totaux				3 600,00	3 600,00

Remarques :

- Marchandises reçues.
- Facture non parvenue du fournisseur donc dette à payer au fournisseur.
- TVA à régulariser.

2.4. Exemple 04.

2.4.1. Enoncé et travail à faire.

Une entreprise a utilisé, pendant le mois de décembre, les services d'un chauffeur intérimaire d'une entreprise de travail temporaire. Cette société n'a pas encore adressé la facture qui nous parviendra probablement au début du mois de janvier N+1.

Nous avons évalué la charge correspondante à un montant de 9 700 € HT.

TRAVAIL A FAIRE :

En utilisant l'annexe ci-après, comptabiliser les écritures de régularisation nécessaires.

2.4.2. Annexe.

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
N			Fournisseur ... Facture non parvenue		
Totaux					

2.4.3. Correction.

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
31/12	6211	Personnel intérimaire		9 700,00	
N	4856	TVA à régulariser	Fournisseur ...	1 940,00	
	4081	Fournisseurs, factures non parvenues	Facture non parvenue		11 640,00
Totaux				11 640,00	11 640,00

Remarques :

- Facture non parvenue du fournisseur donc dette à payer au fournisseur.
- TVA à régulariser.

2.5. Exemple 05.

2.5.1. Enoncé et travail à faire.

Le 1er mars N, l'entreprise a contracté, auprès de sa banque, un emprunt de 240 000 € au taux d'intérêt de 10 %. La première annuité vient à échéance le 28 février N+1.

TRAVAIL A FAIRE :

En utilisant l'annexe ci-après, comptabiliser les écritures de régularisation nécessaires.

2.5.2. Annexe.

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
N			Intérêts courus sur emprunt		
Totaux					

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
N+1			Extourne intérêts courus sur emprunt		
N+1			Intérêts sur emprunt		
Totaux					

2.5.3. Correction.

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
31-12	661	Charges d'intérêts	Intérêts courus sur emprunt	20 000,00	
N	1688	Intérêts courus con échus / emprunts			20 000,00
Totaux				20 000,00	20 000,00

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
01-01	1688	Intérêts courus con échus / emprunts	Extourne intérêts courus sur emprunt	20 000,00	
N+1	661	Charges d'intérêts			20 000,00
28-02	661	Charges d'intérêts	Intérêts sur emprunt	24 000,00	
N+1	512	Banque			24 000,00
Totaux				44 000,00	44 000,00

Remarques :

- Montant des intérêts imputables à l'exercice N : $240\ 000 \times 10\% \times 10/12 = 20\ 000\ €$
- Intérêts Courus Non Echus (ICNE) évalués au prorata du nombre de mois de mars à décembre (10 mois).

Vérification :

- Intérêts payés le 28/02/N+, à la date d'échéance :

Pour N	:	20 000 € (10 mois)
Pour N+1	:	4 000 € (02 mois)
Total		24 000 € (12 mois)

Chapitre 3. REGULARISATION DES PRODUITS.

3.1. Exemple 06.

3.1.1. Énoncé et travail à faire.

Une entreprise a établi et enregistré puis envoyé à un client, le 24 décembre N, une facture de ventes de marchandises d'un montant de 6 000 € TTC.

Le 31-12, les marchandises n'ont toujours pas été envoyées au client. Leur livraison aura certainement lieu vers le 10 janvier N+1.

Ecriture enregistrée par le comptable le 24-12 :

411	Clients		6 000,00	
707		Ventes de marchandises		5 000,00
4457		Etat - TVA collectée		1 000,00

TRAVAIL A FAIRE :

En utilisant l'annexe ci-après, comptabiliser les écritures de régularisation nécessaires.

3.1.2. Annexe.

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
N			Client... Facture n° ...		
Totaux					

3.1.3. Correction.

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
31-12	707	Ventes de marchandises	Client...	5 000,00	
N	487	Produits constatés d'avance	Facture n° ...		5 000,00
Totaux				5 000,00	5 000,00

Remarques :

- Facture envoyée au client et enregistrée dans les comptes.
- Livraison au client non effectuée.
- Produit (vente) enregistré d'avance donc annulation de la vente.
- Pour la TVA : rien à faire car elle a fait l'objet de la déclaration à la fin du mois de décembre.

3.2. Exemple 07.

3.2.1. Enoncé et travail à faire.

Une entreprise a perçu, en banque, le 01-04-N, la redevance pour une durée d'un an, d'un brevet dont elle a concédé l'exploitation à une entreprise et qui s'élève à un montant de 25 000 € HT par mois.

Ecriture enregistrée le 01-04 :

512	Banques		360 000,00		
7511		Redevances pour brevets			300 000,00
4457		Etat - TVA collectée			60 000,00

TRAVAIL A FAIRE :

En utilisant l'annexe ci-après, comptabiliser les écritures de régularisation nécessaires.

3.2.2. Annexe.

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
N			Client... Facture n° ...		
Totaux					

3.2.3. Correction.

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
31-12	7511	Redevances	Client...	75 000,00	
N	487	Produits constatés d'avance	Facture n° ...		75 000,00
Totaux				75 000,00	75 000,00

Remarques :

- Redevance encaissée pour 1 an du 01/04/N au 31/03/N+1.
- Redevance mensuelle : $300\ 000 / 12 = 25\ 000\ €$.
- Produit perçu d'avance pour 3 mois de janvier à mars N+1.
Soit $25\ 000 \times 3 = 75\ 000$ ou $300\ 000 \times 3 / 12 = 75\ 000\ €$.
- Redevance : 300 000 € soit :

N	:	225 000 € (09 mois)
N +1	:	<u>75 000 € (03 mois)</u>
Total		300 000 € (12 mois)

3.3. Exemple 08.

3.3.1. Enoncé et travail à faire.

Une entreprise a livré des marchandises à un industriel le 12 décembre N, pour un montant évalué à 7 400 € HT.

La facture n'est pas établie à la date de fin d'exercice et sera adressée au client à la fin du mois de janvier prochain.

TRAVAIL A FAIRE :

En utilisant l'annexe ci-après, comptabiliser les écritures de régularisation nécessaires.

3.3.2. Annexe.

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
N			Client... Facture à établir		
Totaux					

3.3.3. Correction.

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
31-12	4181	Clients – Factures à établir		8 880,00	
N	707	Ventes de marchandises	Client...		7 400,00
	44587	TVA à régulariser	Facture à établir		1 480,00
Totaux				8 880,00	8 880,00

Remarques :

- Marchandises livrées au client.
- Facture non établie à la date de fin d'exercice.
- Facture de DOIT à établir (créance sur le client).

3.4. Exemple 09.

3.4.1. Enoncé et travail à faire.

Une entreprise a effectué le 18 décembre N, à titre exceptionnel, une opération de courtage commercial.

La note de commissions qui s'élèvera à 3 500 € HT, ne sera établie et adressée au client que courant janvier N+1.

TRAVAIL A FAIRE :

En utilisant l'annexe ci-après, comptabiliser les écritures de régularisation nécessaires.

3.4.2. Annexe.

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
N			Client... Facture à établir		
Totaux					

3.4.3. Correction.

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
31-12	4687	Débiteurs divers, produits à recevoir		4 200,00	
N	7082	Commissions et courtages	Client... Facture à établir		3 500,00
	44587	TVA à régulariser			700,00
Totaux				4 200,00	4 200,00

Remarques :

- Opération de courtage réalisée (produit annexe).
- Produit à recevoir d'un tiers (débiteurs divers : créance).

3.5. Exemple 10.

3.5.1. Enoncé et travail à faire.

Le 2 mai N, une entreprise a accordé un prêt de 150 000 € à un débiteur divers au taux de 12 %.
L'échéance de la première annuité est fixée au 30 avril N+1 :

TRAVAIL A FAIRE :

En utilisant l'annexe ci-après, comptabiliser les écritures de régularisation nécessaires.

3.5.2. Annexe.

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
N			Intérêts courus non échus sur prêts		
Totaux					

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
N+1			Extourne des intérêts courus non échus		
N+1			Revenus des prêts		
Totaux					

3.5.3. Correction.

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
31-12	27688	Intérêts courus non échus sur prêts	Intérêts courus non échus sur prêts	12 000,00	
N	7626	Revenus des prêts			12 000,00
Totaux				12 000,00	12 000,00

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
01-01	7626	Revenus des prêts	Extourne des intérêts courus non échus	12 000,00	
N+1	27688	Intérêts courus non échus sur prêts			12 000,00
28-02	512	Banques	Revenus des prêts	18 000,00	
N+1	7626	Revenus des prêts			18 000,00
Totaux				30 000,00	30 000,00

Remarques :

- Intérêts annuels : $15\ 0000 \times 12\ \% = 18\ 000\ \text{€}$.
- Montant des intérêts à affecter à l'exercice N :
NB : Intérêts sur prêts => produits financiers.
 $150\ 000 \times 12\ \% \times 8 / 12 = 12\ 000\ \text{€}$ d'intérêts courus non échus (ICNE) sur prêts pour la période de mai à décembre soit 8 mois.
- Intérêts encaissés le 30/04/N+1 :

Pour N	: 12 000 € (08 mois)
Pour N+1	: <u>6 000 € (04 mois)</u>
Total	18 000 € (12 mois)

Chapitre 4. REGULARISATION DES REDUCTIONS.

4.1. Exemple 11.

4.1.1. Enoncé et travail à faire.

Un fournisseur nous a accordé un rabais de 15 % sur une livraison de marchandises non conformes à notre commande.

La facture datée du 22 décembre N, indique un net à payer de 142 320 € TTC. Elle a été comptabilisée le 24-12.

L'avoir correspondant au rabais ne nous est toujours pas parvenu le 31-12.

Ecriture du 24-12 :

607	Achats de marchandises	118 600,00	
44566	Etat - TVA déductible sur ABS	23 720,00	
401	Fournisseurs		142 320,00

TRAVAIL A FAIRE :

En utilisant l'annexe ci-après, comptabiliser les écritures de régularisation nécessaires.

4.1.2. Annexe.

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
N			Fournisseur... Facture d'avoir non parvenue		
Totaux					

4.1.3. Correction.

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses						
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit	
31-12	4098	RRR à obtenir et autres avoirs non encore reçus	Fournisseur... Facture d'avoir non parvenue	21 348,00		
N	6097	RRR obtenus / achats marchandises				17 790,00
	44586	TVA à régulariser				3 558,00
Totaux				21 348,00	21 348,00	

Remarques :

- Réduction à obtenir d'un fournisseur.
- Avoir non parvenu ou non reçu. Rabais HT : $118\,600 \times 15\% = 17\,790,00$ €.

4.2. Exemple 12.

4.2.1. Enoncé et travail à faire.

Une entreprise doit accorder à l'un de ses clients, une remise de 10 % sur une vente de marchandises réalisée le 5 décembre N d'un montant de 112 000 € HT.

L'avoir ne sera envoyé au client que le 15 janvier N+1.

Ecriture comptabilisée le 05-12 :

411	Clients	Ventes de marchandises	Etat - TVA collectée	134 400,00	112 000,00
707					
4457					

TRAVAIL A FAIRE :

En utilisant l'annexe ci-après, comptabiliser les écritures de régularisation nécessaires.

4.2.2. Annexe.

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
N			Client ... Facture d'avoir non établie		
Totaux					

4.2.3. Correction.

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
31-12	7097	RRR accordés par l'entreprise sur ventes marchandises	Client ... Facture d'avoir non établie	11 200,00	
N	44587	TVA à régulariser		2 240,00	
	4198	RRR à accorder et avoirs à établir			13 440,00
Totaux				13 440,00	13 440,00

Remarques :

- Réduction à accorder à un client.
- Avoir à établir.
- Remise à accorder : $112\,000 \times 10\% = 11\,200 \text{ €}$.

4.3. Exemple 13.

4.3.1. Enoncé et travail à faire.

A la fin de chaque exercice le comptable doit évaluer les ristournes à accorder aux clients selon le chiffre d'affaires réalisé avec chacun d'eux.

Rappel : La ristourne est une réduction commerciale calculée **par tranche de chiffre d'affaires HT sur laquelle on applique un taux de réduction progressif.**

Ainsi, pour un client, le cumul des factures TTC au 31-12-N s'élève à un montant de 36 000 €. TVA au taux normal.

Le barème de calcul des ristournes est le suivant :

Tranches de chiffre d'affaires	%
De 0 à 5000 €	2
De 5000 à 10000 €	3
De 10000 à 15000 €	4
De 15000 à 20000 €	5
Au-delà de 20000 €	6

TRAVAIL A FAIRE :

En utilisant l'annexe ci-après, calculer le montant de la ristourne à laquelle a droit le client et comptabiliser les écritures de régularisation nécessaires.

4.3.2. Annexe.

Chiffre d'affaires HT : <input type="text"/>			
Tranches de chiffre d'affaires	%	Base	Montant
De 0,00 € à 5 000,00 €	2		
De 5 000,00 € à 10 000,00 €	3		
De 10 000,00 € à 15 000,00 €	4		
De 15 000,00 € à 20 000,00 €	5		
Au-delà de 20 000,00 €	6		
Total hors taxes			
TVA			
Avoir net TTC			

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
N			Client ... Facture d'avoir non établie		
Totaux					

4.3.3. Correction.

Chiffre d'affaires HT : <input type="text" value="30 000,00"/>			
Tranches de chiffre d'affaires	%	Base	Montant
De 0,00 € à 5 000,00 €	2	5 000,00	100,00
De 5 000,00 € à 10 000,00 €	3	5 000,00	150,00
De 10 000,00 € à 15 000,00 €	4	5 000,00	200,00
De 15 000,00 € à 20 000,00 €	5	5 000,00	250,00
Au-delà de 20 000,00 €	6	10 000,00	600,00
Total hors taxes			1 300,00
TVA			260,00
Avoir net TTC			1 560,00

Remarque : Total HT des factures = 36 000 / 1,20 = 30 000 €.

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
31-12	7097	RRR accordés par l'entreprise sur ventes marchandises	Client ... Facture d'avoir non établie	1 300,00	
N	44587	TVA à régulariser		260,00	
	4198	RRR à accorder et avoirs à établir			1 560,00
Totaux				1 560,00	1 560,00

Chapitre 5. REGULARISATION DES CHARGES A REPARTIR.

5.1. Exemple 14.

5.1.1. Enoncé et travail à faire.

Au cours de l'exercice N, une société a émis un emprunt. Le 15 mars N, elle a payé et comptabilisé divers frais et commissions bancaires.

6272	Commissions et frais sur émissions d'emprunts	9 000,00	
44566	Etat TVA déductible sur ABS	1 800,00	
512	Banque		10 800,00

Il est décidé de les transférer en charges à répartir afin de les étaler par fractions égales sur la durée de l'emprunt soit 6 exercices à partir du 31/12/N. *soit $9\,000 / 6 = 1500 / an$*

TRAVAIL A FAIRE :

En utilisant l'annexe ci-après, comptabiliser les écritures de régularisation nécessaires.

5.1.2. Annexe.

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
N			Transfert de la totalité de la charge HT		
N			Amortissement de la charge à répartir		
Totaux					

5.1.3. Correction.

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
31-12	481	Charges à répartir	Transfert de la totalité de la charge HT	9 000,00	9 000,00
N	791	Transferts de charges			
31-12	6812	Dotations aux amortissements des charges à répartir	Amortissement de la charge à répartir	1 500,00	1 500,00
N	481	Charges à répartir			
Totaux				10 500,00	10 500,00

Remarques :

- La totalité de la charge HT est transférée dans un compte d'actif (481).
- Il s'agit de la technique de l'amortissement direct qui consiste à utiliser le compte 481 pour la charge transférée et pour l'amortissement.
- Sous-compte utilisable : 4816 Frais d'émission d'emprunts.

Chapitre 6. CHARGES DE PERSONNEL ET CHARGES SOCIALES.

6.1. Exemple 15.

6.1.1. Enoncé et travail à faire.

La période légale de calcul des indemnités de congés payés ou *période de référence s'étend du 1er juin N au 31 mai N+1* (sauf cas particuliers).

Au 31-12- N, date de fin d'exercice, les salariés ont acquis pendant 7 mois des droits à congés payés sur la base de *2,5 jours de congés par mois d'activité salariée* (sauf conventions collectives).

Décompte du nombre de jours de congés :

- Année complète : 2.5 jours x 12 mois = 30 jours soit 5 semaines de 6 jours
- Année partielle : 2.5 jours x 7 mois = 17.5 jours au 31/12/N

NB : évolution des pratiques pour un décompte des droits à congé par année civile.

Cela se traduit pour l'entreprise par des charges (**indemnités de congés payés, charges sociales et fiscales**) qui doivent être incluses dans les charges de l'exercice qui se termine.

Cependant, la dette correspondante ne sera payée au personnel qu'au cours de l'exercice suivant.

Montant des indemnités pour congés payés évaluées au titre de N :	100 000 €.
Montant des charges sociales sur indemnités de congés payés de N :	45 000 €.
Montant des charges fiscales sur ces indemnités :	5 000 €.

TRAVAIL A FAIRE :

En utilisant l'annexe ci-après, comptabiliser les écritures de régularisation nécessaires.

6.1.2. Annexe.

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
N			Dette provisionnée pour congés à payer		
N			Charges sociales et fiscales sur congés à payer		
Totaux					

6.1.3. Correction.

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
31-12	6412	Congés payés	Dette provisionnée	100 000,00	
N	4282	Dettes sur congés à payer	pour congés à payer		100 000,00
31-12	645	Charges sociales	Charges sociales et fiscales sur congés à payer	45 000,00	
N	631/633	Charges fiscales		5 000,00	
	4382	Organismes sociaux - Charges à payer			45 000,00
	4482	Etat - Charges fiscales à payer			5 000,00
Totaux				150 000,00	150 000,00

6.2. Exemple 16.

6.2.1. Enoncé et travail à faire.

La Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés (C3S) doit être versée par les sociétés dont le Chiffre d’Affaires est d’au moins 760 000 €, au plus tard le 15-06-N+1.

Recouvrée par la Caisse Nationale du Régime Social des Indépendants (RSI), la Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés et la Contribution Additionnelle dues au titre de l'année N+1 sont calculées sur le chiffre d'affaires HT de l'année N par application du taux de 0,16 %.

Chiffre d'affaires HT de N : 800 000 €.

Montant de la CSS à verser : $800\,000 \times 0,16\% = 1\,280\text{ €}$.

TRAVAIL A FAIRE :

En utilisant l'annexe ci-après, comptabiliser les écritures de régularisation nécessaires.

6.2.2. Annexe.

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
N			Contribution Sociale de Solidarité à payer		
Totaux					

6.2.3. Correction.

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
31-12	6371	Contribution Sociale de Solidarité	Contribution Sociale de Solidarité à payer	1 280,00	1 280,00
N	4386	Organismes sociaux Autres Charges à payer			
Totaux				1 280,00	1 280,00

Chapitre 7. REPARTITION PERIODIQUE DES CHARGES.

7.1. Principe.

Cette technique de répartition des charges ou système de **l'abonnement des charges** est utilisée dans les entreprises qui font apparaître un **résultat mensuel**.

La même technique peut être utilisée pour les **produits** (loyers par exemple).

7.2 Exemple 17.

7.2.1. Enoncé et travail à faire.

Une prime d'assurance annuelle d'un montant de 12 000 € a été réglée le 2 janvier N. En vue de l'établissement de situations mensuelles, on désire abonner cette charge mois par mois pour un montant de 1 000 €.

Ecriture enregistrée le 02-01-N :

616	Primes d'assurance		12 000,00	
512	Banque			12 000,00

TRAVAIL A FAIRE :

En utilisant l'annexe ci-après, comptabiliser les écritures de régularisation nécessaires :

1°) Transfert de la charge dans un compte d'actif de répartition

2°) A la fin de chaque mois à partir de février : imputation d'une fraction mensuelle de charge

7.2.2. Annexe.

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
N			Transfert de la prime pour répartition		
N			Mensualisation de la prime d'assurance		
Totaux					

7.2.3. Correction.

Bordereau de saisie - Journal des Opérations Diverses					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
31-12	4886	Compte de répartition des charges	Transfert de la prime	11 000,00	
N	616	Primes d'assurance	pour répartition		11 000,00
31-12	616	Primes d'assurance	Mensualisation de la	1 000,00	
N	4886	Compte de répartition des charges	prime d'assurance		1 000,00
Totaux				12 000,00	12 000,00

Chapitre 8. OUVERTURE DES COMPTES AU 01-01-N+1.

A l'ouverture des comptes de l'exercice suivant (N+1), il est nécessaire de **contrepasser ou d'extourner** les écritures relatives aux différentes régularisations comptabilisées lors des travaux comptables à la fin de l'exercice N. A terme, tous les comptes de régularisations devront être soldés.

Exercice N		Exercice N+1	
01/01/N	31/12/N (clôture)	01/01/N+1 (ouverture)	31/12/N+1

Exemple d'extourne ou contrepassation au 01/01/N+1 :

607	Achats de marchandises	D	
486	Charges constatées d'avance		C (pour solde)

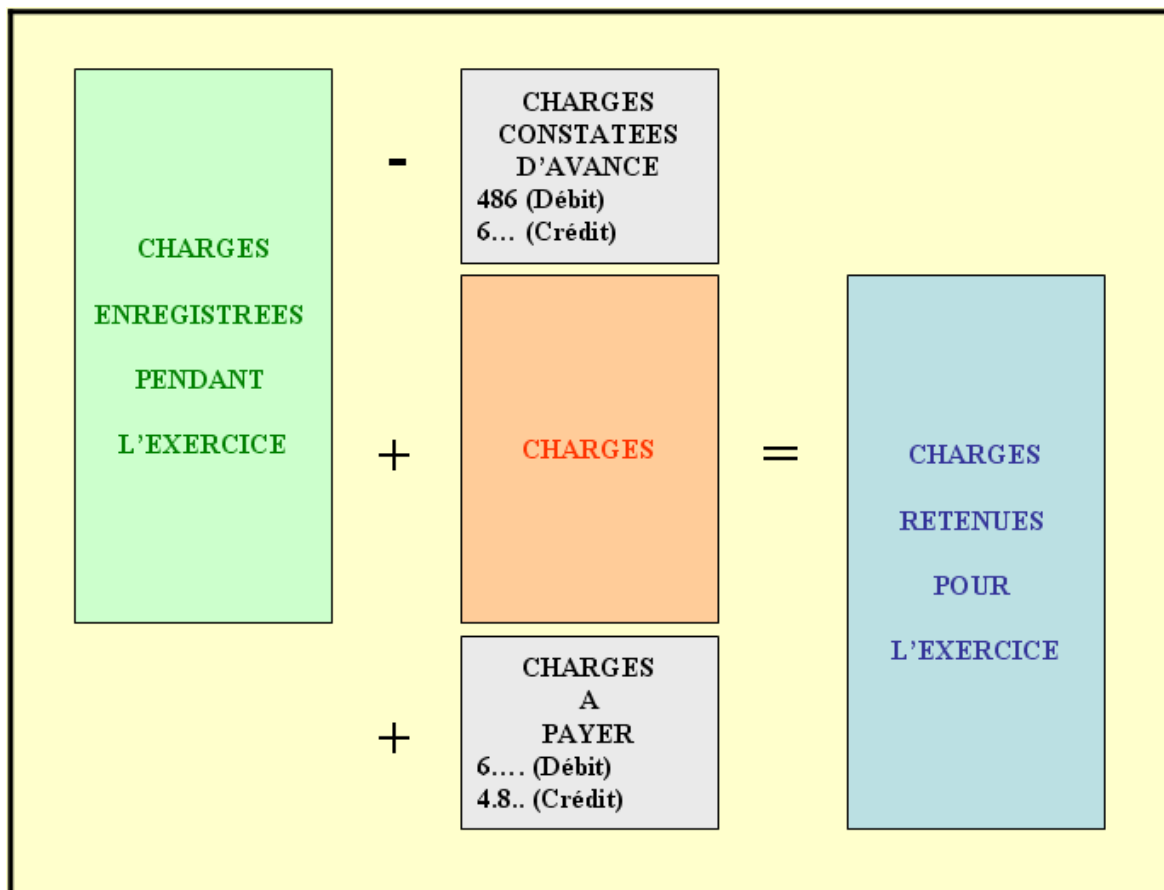
Chapitre 9. SYNTHÈSE.

9.1. Place des comptes dans le bilan.

Les comptes de bilan relatifs aux ajustements ou régularisations des charges et des produits et leur place au **bilan** :

BILAN	
ACTIF	PASSIF
<i>Comptes rattachés aux comptes principaux</i>	<i>Comptes rattachés aux comptes principaux</i>
274 Prêts	16. Emprunts
27488 Intérêts courus sur prêts	1688 Intérêts courus sur emprunts
2768 Intérêts courus sur autres immobilisations financières	
4098 Fournisseurs, RRR à obtenir	401 Fournisseurs
	408. Fournisseurs, factures non parvenues
411 Clients	4088 Fournisseurs, intérêts courus
4181 Clients, factures à établir	4198 Clients, RRR à accorder
4188 Clients, intérêts courus	
4287 Personnel, produits à recevoir	4286 Personnel, charges à payer
4387 Organismes sociaux, produits à recevoir	4386 Organismes sociaux, charges à payer
4487 Etat, produits à recevoir	4486 Etat, charges à payer
4687 Débiteurs divers, produits à recevoir	4686 Crédoiteurs divers, charges à payer
5088 Intérêts courus	
5187 Intérêts à recevoir	5186 Intérêts à payer
<i>Comptes de régularisation ACTIF</i>	<i>Comptes de régularisation PASSIF</i>
481 Charges à répartir	
486 Charges constatées d'avance	487 Produits constatés d'avance
488 Comptes de répartition périodique	

9.2. Ajustement des charges.



9.3. Ajustement des produits.

